



CHARTRE de la Section Sportive Basket Ball

Engagement de l'élève

La section sportive scolaire Basket Ball est l'une des vitrines du Collège La Boétie. A ce titre vous devez avoir une attitude exemplaire tant au niveau du comportement qu'au niveau de l'hygiène de vie.

Les objectifs :

- Permettre aux élèves de pratiquer **une activité sportive soutenue** en équilibre avec les contraintes de **travail nécessaires à la réussite scolaire** qui reste primordiale.
- Permettre à chaque élève une prise de conscience de **sportif citoyen** : responsabilisation, vie du club, animation, arbitrage, coaching ...
- **Accompagner les parcours** de chacun en utilisant la pratique sportive comme levier de **motivation et de réussite**.
- Chaque élève fera l'objet d'un **suivi individualisé**.

Organisation de la Section Sportive :

Les candidatures sont ouvertes à tous les élèves entrant en 6^{ème}. Si des places sont disponibles sur d'autres niveaux, des candidatures seront également ouvertes. L'inscription dès la classe de 6^{ème} implique **un engagement pour les 4 années du collège**.

Les élèves inscrits bénéficieront en plus de leur programme scolaire habituel :

- D'entraînements spécifiques Basket à raison de 3 heures par semaine (2h + 1h) pour leur préparation physique générale, pour l'entraînement, pour la formation de jeune sportif citoyen et pour la sensibilisation à l'hygiène du sportif (alimentation, sommeil...)
- Des événements pourront être proposés avec **les partenaires** (ex : spectateur d'un match, rencontre de joueurs de club, ...)

En cas d'inaptitude totale ou partielle, chaque élève engagé devra fournir un certificat médical. **La présence à la séance d'entraînement est obligatoire.**

La compétition :

Le pôle compétition est abordée avec l'UNSS. Toutes les joueuses et tous les joueurs de la section s'inscriront à l'Association Sportive du collège (AS La Salamandre). Ils participeront aux compétitions ou formation selon un planning établi par l'UNSS. Afin d'éviter une surcharge de basket les élèves de la section ne seront pas tenus de participer aux entraînements UNSS mais ils seront tenus de se présenter aux journées de compétition ou de formation.

La pratique du Basket Ball à la section est indissociable :

- Du travail scolaire. Si besoin, l'élève pourra ne pas participer à un entraînement pour rattraper son retard.
- De l'attitude au sein du collège. Les comportements perturbateurs qui nuiraient au bon fonctionnement de la classe peuvent aboutir à des sanctions graduées, jusqu'à l'exclusion de la section.

La section sportive sera encadrée et coordonnée par Mme Leroy Monteil, Professeur d'EPS du collège et Mr Ducau, entraîneur diplômé, et salarié du club de Sarlat (PNSB). Mme Leroy Monteil assurera le suivi individuel en liaison avec les équipes pédagogiques et les familles.

Je m'engage à respecter la Charte de la Section Sportive Basket Ball du collège La Boétie de Sarlat La Canéda.

Date :

Signatures des responsable légaux :

Signature de l'élève :

